

Aspects propres à l'année Jubilaire

7. Œuvres de piété ou de religion

- Accomplir un *pieux pèlerinage* à un sanctuaire ou lieu jubilaire
- accomplir une *pieuse visite*, en s'adonnant à l'adoration eucharistique et à des pieuses méditations, en les concluant par le «Notre Père», le «Credo» et une invocation à la Vierge Marie.

9. Œuvres de miséricorde ou de charité

- *rendre visite*, pendant une durée appropriée, à *des frères dans le besoin ou en difficulté* (malades, détenus, personnes âgées seules, personnes handicapées etc.), en accomplissant comme un pèlerinage vers le Christ présent en eux,
- ou bien *soutenir* par une contribution significative *des œuvres à caractère religieux*,
- ou bien *consacrer* une partie appropriée *de son temps libre à des activités utiles pour la communauté*.

10. Œuvres de pénitence

Au moins pendant une journée

- *S'abstenir des consommations superflues* (tabac, boisson alcoolisées etc.),
- ou *jeûner*,
- ou *s'abstenir de manger de la viande, et allouer une somme convenable aux pauvres*.

http://www.vatican.va/roman_curia/tribunals/apost_penit/documents/rc_trib_appen_pro_20000129_indulgence_fr.html

L'ECHO de la Paroisse Ste Jeanne d'Arc en Chinonais

Chinon, Cravant les Coteaux, St Benoît la Forêt, Beaumont, Avoine, Huismes, Rigny, Savigny, Marçay, Anché, Candes, Cinais, Couziers, Lerné, Ligré, Rivière, La Roche, St Germain, Seuilly, Thizay

Semaine du 29 nov. au 06 déc. 2015

N°2015-48

La Collégiale de Candes lieu d'indulgence plénière ...

Qu'est qu'une indulgence :

1. «L'indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l'action de l'Église, laquelle, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints».

2. L'acquisition des indulgences exige des *conditions* déterminées et l'accomplissement d'*œuvres* déterminées.

3. Pour obtenir les indulgences plénières, il faut que le fidèle soit en *état de grâce*.

4. *L'indulgence plénière* peut être obtenue seulement *une fois par jour*. Mais pour l'obtenir, outre l'état de grâce, il est nécessaire que le fidèle

- possède la disposition intérieure, *du détachement complet du péché*;
- *se confesse sacramentellement* de ses péchés;
- *reçoive la Sainte Eucharistie*;
- *prier aux intentions du Souverain Pontife*.

5. Il est bon, que la Confession sacramentelle, et en particulier la sainte communion et la prière pour les intentions du Pape soient effectuées le jour même où l'on accomplit l'œuvre indulgenciée; on suggère un «Notre Père» et un «Ave Maria».

6. Les indulgences sont toujours *applicables à soi-même ou aux âmes des défunt*s.

... / ...

Intentions de messe du 29 novembre 2015

ST LOUANS

Intention Particulière

ST ETIENNE

Serge DURAND / Pierre-Marie & Jean-Marie RIVRY /
André BERRY

BEAUMONT

René DANGER / Fam Jacques de BONNAVENTURE /
Anne-Marie STOCKER

CINAIS

Fam RENAULT-VILLAIN / Madeleine CROISÉ & Fam
FAILLET-NOIRVAULT / Françoise ALEXANDRE

Accueil et secrétariat paroissial – Presbytère de Chinon

11 rue Urbain Grandier – 37500 Chinon

De 9h à 12 h du mardi au samedi matin – **02.47.93.07.97 – spchinon@gmail.com**

Vous pouvez nous rejoindre sur le compte Facebook :

Paroisse Ste Jeanne d'Arc

Messes du 29 nov. au 06 déc. 2015

Samedi 28 Nov. <i>Vierge Marie</i>	08H30	St Louans	Intention particulière
1^{er} dim. de l'AVENT 29 Nov.	18H00	Huismes	<i>Intention particulière</i>
	18H30	St Maurice	<i>Intention particulière</i>
	09H30	ST LOUANS	
	11H00	ST ETIENNE de Chinon	
	11H00	BEAUMONT	
	11H00	CINAIS	
Mardi 1er Déc. <i>Férie</i>	08H30	St Louans	Intention particulière
	18H15	Beaumont	Intention particulière
	18H30	St Etienne	Gréban de Pontourny
Mercredi 02 Déc. <i>Férie</i>	10H30	Seuilly	Intention particulière
	18H30	St Etienne	Intention particulière
Jeudi 03 Déc. <i>St François-Xavier</i>	08H30	St Louans	Intention particulière
	18H30	St Etienne	Intention particulière
Vendredi 04 Déc. <i>Férie</i>	09H00	St Louans	Intention particulière
	18H30	St Etienne	Don. panier Presbytère
Samedi 05 Déc. <i>Vierge Marie</i>	08H30	St Louans	Fam M.-Fr. ROUZIER
	08H30	St Etienne	Intention particulière
2^{ème} dim. de l'AVENT 06 Déc.	18H00	Savigny	<i>Intention particulière</i>
	18H30	St Maurice	<i>Intention particulière</i>
	09H30	ST LOUANS	
	11H00	ST ETIENNE de Chinon	
	11H00	BEAUMONT	
	11H00	RIVIERE	

AGENDA		BAPTÊMES
03/12 : 20h00, Heure Sainte à St Louans		<u>Le 29/11</u> BEAUMONT Liséa DELLION
04/12 : 20h00, réunion de préparation au mariage : CPM 3		DEFUNTS
05/12 : Journée gros bras (09h-17h) Rencontre des confirmands avec Monseigneur (10h00-16h00)		<u>Le 23/11</u> LIGRE Robert CHÉSÉ
08/12 : Messe à St Louans à 18h		<u>Le 24/11</u> ST ETIENNE Yvette GAILLARD
10/12 : 20h30, groupe de Prières		<u>Le 25/11</u> ST ETIENNE Madeleine VIAUD
15/12 : 20h30, Réunion œcuménique au centre Ste Thérèse		<u>Le 26/11</u> ANCHÉ Robert JOUET
16/12 : 16h00, Confessions KT 19h00, Vœux aux Maires		Du 30/11 au 08/12 grande Neuvaine pour tous nos malades auprès de St Louans de 20h à 20h30
16/12 : 19h00, Soirée Pizza-Confessions		Vente de bougies au profit du Secours Catholique
19/12 : « La Communauté Emmaüs de Chinon organise une grande vente de 10h00 à 18h00 »		Panier du presbytère pour la R G : ➔ THIZAY
07 et 08/04 : pèlerinage à Lisieux		
Renseignements et inscriptions au presbytère de Chinon avant le 25/11 !!!!		

Adoration du Saint-Sacrement

Mardi	St Etienne	06h30 - 07h30	
Mercredi	St Etienne	07h00 - 08h00	
Jeudi	St Etienne	06h30 - 07h30	
Vendredi			St Etienne 17h30 - 18h30
Samedi	St Etienne	06h30 - 07h30	St Etienne 15h00 - 17h00
Dimanche	St Etienne	06h30 - 07h30	